

Association des Amis du Musée de l'Artillerie à Draguignan  
Quartier Bonaparte BP 400  
83007 Draguignan Cedex

Draguignan, le

Le président  
à

destinataires « in fine »

Objet : Collecte au profit du **Patrimoine de l'Artillerie**

Pièces jointes :

- N°1 : un bulletin de participation.
- N°2 : une affiche en réduction (avec sa description) .
- N°3 : un dépliant sur l'AMAD .

L'association que j'ai l'honneur de présider (A.M.A.D.) s'est donné, dès sa création, l'unique objectif de soutenir au mieux le Musée de l'Artillerie en lui consacrant intégralement son potentiel humain et financier.

Ces moyens, vitaux pour le musée, peuvent dans l'avenir se révéler insuffisants face aux nouveaux besoins nécessaires, dans le cadre de son extension, pour accueillir les collections représentatives de l'artillerie moderne (de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à la fin de la Guerre Froide). Les efforts consentis pour accroître le nombre des adhérents restant sans effet significatif, sauf à maintenir nos effectifs autour de 500 membres et à toujours recruter parmi ceux qui s'intéressent de très près à leur Arme et à son Histoire, qui sont prêts à en payer le prix<sup>1</sup> ou qui, plus simplement, y trouvent un avantage fiscal intéressant<sup>2</sup>.

Il s'agit alors de mettre en œuvre un artifice susceptible d'associer le plus grand nombre d'artilleurs (active, retraités, réserve) à la vie et la préservation de leur patrimoine commun : à cet effet j'ai l'honneur de vous proposer d'organiser, à votre niveau et à votre initiative, une journée de collecte pour le Patrimoine des artilleurs.

Dans une armée maintenant professionnelle où, plus que jamais, l'Histoire du Pays, de son Armée, de son Arme et de son Régiment, est une source où l'on puise l'essentiel de ses forces morales, je convie les amicales dans toutes leurs représentations (régimentaires,

---

<sup>1</sup> Pour une adhésion individuelle le don minimum est actuellement de 25€.

<sup>2</sup> Car, rappelons-le, l'A.M.A.D. est une association reconnue d'intérêt général donc les dons versés sont déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu.

d'unités d'Active et de Réserve, catégorielles, circonstancielle etc.) à conduire avec nous cette œuvre commune, dans un grand élan de solidarité.

Quelles en sont les modalités ?

Au jour de votre choix, avec l'autorisation de votre hiérarchie<sup>3</sup> (amicales d'active), lorsque vous êtes au summum de vos effectifs, organisez la Journée du Patrimoine des Artilleurs sous le sceau de votre amicale ou association. Une affiche (en pièce jointe) vous est proposée pour conduire cette campagne dans de bonnes conditions.

Quelles en sont les retombées ?

Lorsque la somme collectée atteint la somme de 50€<sup>4</sup>, votre amicale est considérée, pour l'année<sup>5</sup> courante, comme membre de l'A.M.A.D. Avec 150€ votre amicale accède au rang de membre bienfaiteur et figure dans la liste mise à jour annuellement pour chaque assemblée générale. Les résultats seront également publiés sur le site de l'A.M.A.D. (<http://amad.artillerie.asso.fr/>). Ainsi votre dynamisme trouvera un large écho.

Pour autant, cette collecte généralisée ne doit pas se substituer ou décourager les adhésions à titre individuel ou collectif qui nous sont nécessaires pour obtenir une reconnaissance de la part des administrations et collectivités régionales et locales, avec des aides à la clé comme les subventions, dont on ne saurait se passer. C'est la raison pour laquelle nous vous joignons quelques dépliants publicitaires pour encourager encore de nouvelles adhésions.

Je tiens dès à présent à vous remercier pour l'intérêt que vous porterez à cette démarche et pour votre contribution à son plein succès. Vous pouvez m'en faire-part en me retournant tout simplement le bulletin de participation (en pièce 3).

GDI (2S) Gangloff

---

<sup>3</sup> Qui peut éventuellement en décider (ou préconiser) la centralisation ou la décentralisation.

<sup>4</sup> Conformément aux statuts de l'A.M.A.D. pour les collectivités.

<sup>5</sup> Pour profiter pleinement des droits accordés aux membres (vote, etc.) il vous est demandé de verser vos collectes deux mois avant l'assemblée générale annuelle (qui a lieu habituellement en concomitance avec les journées portes ouvertes de l'Ecole d'Artillerie). Pour recevoir un reçu fiscal, il est préférable de verser avant la fin de l'année précédant la déclaration de revenus.

## Liste des destinataires de la lettre du président de l'A.M.A.D.

- Pour ampliation :

Monsieur le général commandant l'Ecole d'Application de l'Artillerie (Père de l'Arme).

- Pour action :

Messieurs les présidents d'amicales et d'associations d'anciens artilleurs.

Sous-couvert des chefs de corps :

- Officier supérieur adjoint, officier tradition et commandants d'unité ;
- Messieurs les présidents d'amicales régimentaires ;
- Messieurs les présidents d'amicales d'unité (active et réserve) ;
- Messieurs les présidents d'amicales catégorielles.

## Bulletin de participation à la collecte pour le Patrimoine de l'Artillerie.

(à retourner à l'A.M.A.D. à l'adresse indiquée ci-dessous)

Nom et adresse de l'association ou amicale :

.....  
 .....

Code postal :..... Ville :.....

Pays (hors France seulement).....

Eventuellement : N° de téléphone :..... Adresse mèl :

.....@.....

Site internet de l'association : http://.....

Je, soussigné :

Nom :..... Prénom :

.....

Agissant en tant que (fonction

exercée) :.....

Déclare vouloir participer à la collecte annuelle pour le Patrimoine de l'Artillerie et demande à ce que me soient envoyés par retour de courrier:

- ..... affiches (avec notice d'emploi) ;
- ..... dépliants d'adhésion à l'AMAD.

Les fonds ainsi collectés seront versés par chèque libellé à :

A.M.A.D.

C.C.P. : MARSEILLE 7 293 32 S

Ce chèque sera envoyé avec ce bulletin de participation renseigné à l'adresse suivante:

**A.M.A.D.**

Musée de l'artillerie

Quartier Bonaparte – BP 400

83007 DRAGUIGNAN CEDEX

En outre j'accepte que le nom de mon association (ou amicale) figure comme membre participant à cette collecte :

- sur le bilan annuel transmis aux adhérents (OUI – NON),
- sur le site internet de l'AMAD (OUI – NON).

Puis, selon le versement effectué, j'accepte son ajout :

- à la liste des membres de l'AMAD (OUI – NON),
- à la liste des membres bienfaiteurs (OUI – NON).

Fait le..... à .....

Signature :

## Description de l'affiche (au verso)

Au format « carte d'état-major<sup>6</sup>», elle est orientée en mode « portrait ».

En fond de tableau :

- En partie supérieure, une vue du Camp de Canjuers qui situe le musée dans son environnement du Haut-Var ;
- En dessous, le musée de l'artillerie transformé en tirelire, avec une main y mettant son obole : l'euro symbolique (en réalité il s'agit d'une pièce de 2€ pour un problème de proportion, mais cela peut aussi vouloir dire qu'il n'y a pas de limite à la générosité...).

En entête : Journée du patrimoine de l'artillerie.

Deux cartouches en mode transparence :

- Le premier en haut et à droite est l'emplacement réservé à la date de la collecte,
- Le second, en bas et à droite, surélevé d'une bombarde est réservé au nom de l'amicale (ou association) organisatrice.

Ces deux cartouches permettent une réutilisation de l'affiche sur plusieurs années, en y apposant par simple collage des bannières renouvelables.

Enfin il est rappelé que les fonds sont reversés à l'AMAD.

---

<sup>6</sup>

Cette affiche est réalisée avec le concours du 28° Groupe Géographique.

# Journée du Patrimoine de l'Artillerie

A la date du :

Offrez  
l'Euro symbolique  
pour préserver  
votre patrimoine

Les fonds sont  
reversés à  
l'Association des Amis  
du Musée de l'Artillerie  
à Draguignan (A.M.A.D)

Organisée par :

